

Évaluation technique européenne ETE-24/0402 du 26/06/2024

I Généralités

Organisme d'évaluation technique émetteur de l'ETE et désigné selon l'article 66 du Règlement (UE) n° 305/2011 : ETA-Danmark A/S

Nom commercial du produit de construction :

DG-CR 0.7

Famille à laquelle appartient le produit de construction mentionné ci-dessus :

Produits intumescents de compartimentage et de calfeutrement au feu

Fabricant :

Flamro Brandschutz-Systeme GmbH
Am Sportplatz 2
DE-56291 Leiningen
Téléphone : +49 6746 94100
www.flamro.de

Site de fabrication :

Flamro Brandschutz-Systeme GmbH
Plant LEI
Am Sportplatz 2
DE-56291 Leiningen

Cette Évaluation technique européenne contient :

6 pages, dont 1 annexe faisant partie intégrante du document

Cette Évaluation technique européenne est délivrée conformément au Règlement (UE) n° 305/2011, sur la base du :

Document d'évaluation européen (DEE)
n° 350005-00-1104 : Produits intumescents de compartimentage et de calfeutrement au feu

Cette version remplace :

Les traductions dans d'autres langues de la présente évaluation technique européenne doivent correspondre exactement aux documents originaux publiés et doivent être identifiées en tant que telles.

La communication de cette évaluation technique européenne, y compris la transmission par voie électronique, doit être intégrale (à l'exception des annexes confidentielles mentionnées ci-dessus). Toutefois, une reproduction partielle peut être effectuée avec l'accord écrit de l'organisme d'évaluation technique. Toute reproduction partielle devra être désignée comme telle.

II PARTIE SPÉCIFIQUE DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE EUROPÉENNE

1 Description technique du produit.

Le DG-CR 0.7 est un tissu intumescent étanche et résistant aux déchirures, constitué d'un tissu en filaments de verre recouvert mécaniquement, sur une face, du revêtement intumescent « DG » et, sur l'autre face, d'un revêtement en polyuréthane pigmenté.

Le DG-CR 0.7 est fabriqué en rouleaux, découpé en usine et livré dans des longueurs standard de 10 m ou 20 m. Il peut également être fourni, sur demande, sous forme de plaques, nattes, découpes et pièces estampées (bandes, blocs, coussins) de toutes dimensions.

Le DG-CR 0.7 a fait l'objet de tests d'émissions, avec les résultats suivants :

	Après 3 jours	Après 28 jours
COVT	$\leq 10 \text{ mg/m}^3$	$\leq 1 \text{ mg/m}^3$
COSV		$\leq 0,1 \text{ mg/m}^3$

La concentration en formaldéhyde après 28 jours était $\leq 0,1 \text{ mg/m}^3$.

La résistance à la déchirure et l'allongement de rupture ont été déterminés conformément à la norme EN ISO 10319 :

Épaisseur du tissu		0,6 mm \pm 10 %
Allongement ultime [%]	Longitudinal	4,2
	Transverse	4,5
Résistance à la traction ultime [kN/m]	Longitudinal	60,7
	Transverse	41,4

2 Spécification de(s) utilisation(s) prévue(s), conformément au document d'évaluation européen applicable (ci-après DEE)

Le produit de construction DG-CR 0,7 est évalué sur la base du DEE 350005-00-1104, en tant que produit intumescent destiné au calfeutrement et au compartimentage coupe-feu, sans usage final défini (IU 1).

En cas d'incendie, sous l'effet de températures élevées, ces produits intumescents se dilatent et génèrent une mousse. Cette mousse assure le calfeutrement des joints et des interstices, ainsi que l'obturation des vides et des ouvertures. Elle limite ainsi le passage et la propagation de la chaleur, des fumées, des flammes ou de toute combinaison de ces éléments.

Informations complémentaires du tableau 3 : « Performances du produit et références aux méthodes utilisées pour son évaluation ».

Le produit de calfeutrement au feu doit être monté conformément au manuel d'installation du fabricant.

Les dispositions de la présente Évaluation technique européenne reposent sur une durée d'utilisation prévue de 10 ans pour le produit intumescent de calfeutrement au feu DG-CR 0.7, sous réserve du respect des conditions définies dans la fiche technique du fabricant concernant l'emballage, le transport, le stockage, le montage, l'utilisation, la maintenance et la réparation.

Les indications relatives à la durée d'utilisation du produit de construction ne peuvent être interprétées comme une garantie, ni de la part du fabricant du produit ou de son représentant, ni de la part de l'Organisme d'évaluation technique délivrant l'ETE sur la base du DEE n° 350005-00-1104. Elles constituent uniquement un moyen d'exprimer la durée d'utilisation économiquement raisonnable attendue du produit.

3 Performances du produit et références aux méthodes utilisées pour son évaluation*

Caractéristique	Évaluation de la caractéristique
3.2 Sécurité en cas d'incendie (BWR2)	
Réaction au feu	Le produit est classé B-s1, d0 , conformément à la norme EN 13501-1 et au Règlement délégué de la Commission européenne 2016/364.
Résistance au feu	Non applicable

3.9 Méthodes de vérification

Les caractéristiques du produit intumescent de compartimentage et de calfeutrement au feu sont basées sur le DEE 350008-00-1104.

3.10 Aspects généraux liés à l'aptitude à l'emploi du produit

La vérification de la durabilité fait partie des tests des caractéristiques essentielles. Le produit intumescent de compartimentage et de calfeutrement au feu DG-CR 0.7 peut être employé dans les applications d'utilisation finale conformément aux dispositions relatives à la catégorie d'utilisation X (usage dans des conditions d'exposition aux intempéries, comme la pluie, les rayons UV et le gel), sans qu'il nécessite de modifications significatives des caractéristiques liées à la protection incendie.

L'Évaluation technique européenne est délivrée pour le produit sur la base de données/informations convenues, déposées auprès d'ETA-Danmark, qui identifient le produit ayant été évalué et jugé conforme. Toute modification du produit ou du procédé de fabrication susceptible d'invalider ces données/informations déposées doit être notifiée à ETA-Danmark avant sa mise en œuvre. ETA-Danmark décidera si ces modifications affectent l'ETE et, par conséquent, la validité du marquage CE basé sur cette ETE, et, le cas échéant, si une nouvelle évaluation ou une modification de l'ETE est nécessaire.

Le produit intumescent de compartimentage et de calfeutrement au feu DG-CR 0.7 est fabriqué conformément aux dispositions de la présente Évaluation technique européenne, en utilisant les procédés de fabrication identifiés lors de l'inspection de l'usine par l'organisme notifié et consignés dans la documentation technique.

4 Évaluation et vérification de la constance des performances (ci-après AVCP) appliquée, avec référence à sa base juridique

4.1 Système AVCP

Conformément à la décision 1999/454/CE de la Commission européenne, telle que modifiée, le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances applicables est le système 1 (voir l'annexe V du Règlement (UE) n° 305/2011).

5 Détails techniques nécessaires pour la mise en œuvre du système AVCP, tels que prévus dans le DEE applicable

Les détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système AVCP sont définis dans le plan de contrôle déposé auprès d'ETA-Danmark préalablement à l'octroi du marquage CE.

Émis à Copenhague le 26/06/2024 par



Thomas Bruun,
directeur général, ETA-Danmark

Annexe 1

Caractéristiques pertinentes pour l'effet de compartimentage et de calfeutrement au feu du produit de construction.

DG-CR 0.7	
Taux de dilatation	Épaisseur 0,6 mm ± 10% 12,5 à 16,0
Pression d'expansion	0,6 mm ± 10 % 0,8 N/mm ² à 1,4 N/mm ²